



Je ne sais pas comment me faire licencier

Par aaras, le 20/06/2010 à 15:13

Bonjour,

je suis en cdi depuis deux ans et demi, je travailler trois heures par jours et maintenant il m on modifier mes heures plus que deux par jours et en plus je demenage alors je m eloigne de mon boulot et je n est pas de permis mon patron me dit vous pouvez allez au boullot avec votre mari pour ne pas me licencier jaimerais demissioner mais j aurais pas de chomage un ami ma dit va pas au boullot tu verras il va te virer mais mon patron il va prendre sa pour une demission merci de m aider